

# Fiche de procédure

Informations de base	
REG - Règlement du Parlement	2014/2028(REG)
Règlement PE, articles 166, 167, para 1, et 195, para 3: vote par appel nominal, interprétation	Procédure terminée
Sujet 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Informations techniques	
Référence de procédure	2014/2028(REG)
Type de procédure	REG - Règlement du Parlement
Sous-type de procédure	Interprétation du règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 236
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFCO/7/15560